



Fiche d'information sur le service *Vérifié par Visa*[®] (VpV)

La popularité du magasinage en ligne est grandissante au Canada. Grâce au service *Vérifié par Visa*^{*} (VpV), la confiance de vos clients quant à la sécurité du processus transactionnel peut désormais croître en parallèle à cette popularité. Ce service offert exclusivement aux titulaires de cartes *Visa*[®] et aux marchands qui proposent les cartes *Visa* comme mode de paiement est avantageux pour les deux parties.

Qu'est-ce que le service *Vérifié par Visa*?

- Un service international d'authentification en ligne à l'intention des titulaires de carte que *Visa* a conçu pour rendre le magasinage en ligne plus sécuritaire à la fois pour les consommateurs et les marchands

La valeur du service *Vérifié par Visa* pour vous

- Réduction du nombre de débits compensatoires en raison de la fraude en ligne donc
- Confiance accrue des titulaires de carte et donc possibilité d'augmentation des ventes
- Intégration facile du service aux systèmes existants de commerce électronique
- Répercussion minime sur le processus transactionnel existant
- Rentabilité accrue grâce à la réduction des frais d'administration
- Convivialité à la fois pour vous et vos clients
- Facilité d'installation du module d'extension intégré

La valeur du service *Vérifié par Visa* pour vos clients

- Protection accrue contre l'utilisation non autorisée de leur carte *Visa* lors des achats en ligne
- Confiance accrue lors du magasinage en ligne
- Achats en ligne simples - le service VpV s'intègre aisément au processus d'achat en ligne ordinaire
- Facilité d'utilisation - aucun logiciel spécial n'a à être installé pour les ordinateurs personnels ou les navigateurs
- Facilité de magasinage - capacité de reconnaître rapidement les marchands participant au service *Vérifié par Visa*
- Possibilité pour la personne qui magasine de vérifier son identité à l'aide d'un mot de passe personnel
- Sans frais pour les titulaires de carte

La technologie

Le service *Vérifié par Visa* est fondé sur le protocole de sécurité 3-Domain (3-D), qui prend en charge l'authentification des titulaires de carte au moment du paiement. Le protocole 3-D Secure mis sur pied par *Visa* permet aux émetteurs de cartes de confirmer l'identité du titulaire de carte lors de la transaction d'achat par l'entremise d'un système fondé sur l'utilisation de mots de passe. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le service *Vérifié par Visa*, veuillez communiquer avec votre fournisseur de services aux marchands.

Fiche d'information sur le service *Vérifié par Visa*® (VpV)

Pourquoi accepter les cartes *Visa*?

- Plus de 6 millions de titulaires de carte *Visa* effectuent un ou plusieurs achats en ligne chaque année¹
- Les cartes *Visa* sont les cartes de paiement les plus utilisées pour effectuer des achats en ligne sur les sites Web canadiens²
- Les cartes *Visa* sont le mode de paiement privilégié lors du magasinage en ligne³
- Les clients du service *Vérifié par Visa* (85 %) indiquaient qu'ils se sentiraient en sécurité d'effectuer des achats en ligne sur les sites de marchands inconnus qui offrent le service VpV⁴
- La plupart des marchands du commerce électronique (83 %) indiquent qu'ils préféreraient accepter les cartes *Visa* pour les transactions en ligne car les cartes *Visa* génèrent la plupart de leurs ventes/affaires⁵
- Près d'un million de titulaires canadiens de carte *Visa* ont déjà obtenu leur mot de passe VpV⁶

¹ Statistiques 2004 et 2005 de Visa Canada

² comScore Tracking 2004

³ comScore Tracking 2004

⁴ Visa Canada 2005

⁵ Recherche sur l'utilisation et attitudes des marchands du commerce électronique de Visa Canada, décembre 2003

⁶ Statistiques 2005 Visa Canada